

CONSEIL INTERCOMMUNAL

**COMMUNICATION No 03/2021
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SÉCURITÉ RIVIERA**

Nouvel Office de la mobilité

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

À compter du 1^{er} juin 2021, l'ASR dispose d'un nouvel Office de la Mobilité. La création de cette nouvelle entité constitue une étape supplémentaire dans le cadre de la restructuration des Services généraux, qui a débuté dans le courant de l'année 2019.

Pour rappel, à cette période, a notamment été créé l'Office du Commerce et des Manifestations, qui a regroupé l'ancienne équipe de la Police du commerce, ainsi que la cellule Manifestations, qui dépendait précédemment de Police Riviera.

Au début l'année 2021, les Services généraux ont également été impactés par la mise en place du nouveau concept de proximité, qui a vu, en particulier, les Assistants de sécurité publique être rattachés au Service de police. De ce fait et désormais, seuls les aspects administratifs liés au stationnement dépendront encore des Services généraux.

Le nouvel Office de la Mobilité réunira 3 entités existantes, soit celles de la Signalisation, des Amendes d'ordre, ainsi que du Stationnement, dans ses tâches résiduelles liées à la gestion administrative.

Il sera composé de 18 collaboratrices et collaborateurs et basé essentiellement à Vevey, au 1^{er} étage du bâtiment sis à la rue du Simplon 38.

Le 1^{er} juin 2021 coïncide également avec l'entrée en fonction du Responsable de ce nouvel Office, qui sera dirigé par M. Rocco Volpe.

M. Volpe est âgé de 57 ans et œuvrait jusqu'ici en qualité de Responsable de la cellule Signalisation de l'ASR, ce depuis plus de 13 ans. Par le passé, il a eu l'occasion de travailler durant plus de 20 ans auprès de l'entreprise Transitec SA, bureau d'études international créé dans les années 1950, spécialisé dans les problématiques de mobilité.

M. Volpe a notamment pu nous donner un « avant-goût » de ses connaissances et de son expérience en matière de mobilité durant la dernière Fête des Vignerons, lors de laquelle il a joué en quelque sorte de rôle de « Monsieur Mobilité » de l'ASR.

Nous sommes convaincus qu'au vu des caractéristiques de ce nouvel Office et des qualités tant professionnelles qu'humaines de M. Rocco Volpe, celui-ci pourra à la fois accompagner le changement de manière appropriée et insuffler de nouvelles idées. Ceci toujours dans une optique d'amélioration constante du service à la population.

Pour les usagers, cette réunification sera aussi synonyme de simplicité, dans la mesure où ils disposeront désormais d'un interlocuteur unique pour toutes les thématiques liées à la mobilité (par exemple, demande de macarons de stationnement, perturbations liées à des travaux, etc.).

Tout comme pour l'Office du Commerce et des Manifestations, l'un des buts principaux de ce regroupement est de parvenir à davantage d'efficience et à favoriser encore davantage les synergies qui existaient d'ores et déjà entre les 3 entités précitées.

L'Office de la Mobilité sera mis en place progressivement, dans les semaines et les mois à venir.

COMITE DE DIRECTION

Le Président


Bernard Degex



Le Secrétaire


Frédéric Pilloud